

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 17 octobre 2017**

---

Délibération n° 2017 – 17/10/2017 – 5

*SATT Grand Est*

*Renouvellement de l'engagement de l'Université de Bourgogne (2017-2019)*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU les statuts de la SATT Grand Est

Après en avoir délibéré

**Approuve avec 27 voix pour, 2 voix contre :**

**le renouvellement de l'engagement de l'Université de Bourgogne à l'égard de la SATT Grand Est pour la deuxième période triennale (2017-2019).**

Dijon, le 18 octobre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement